

**DOSSIER DE PRESSE**

**HIVER 2011 - 2012**

**NEIGE, GIVRE, VERGLAS...**

**ANTICIPER ET S'INFORMER  
POUR FACILITER LA CIRCULATION**

**LES RECOMMANDATIONS DU GRAND LYON**

Service Presse Grand Lyon  
Julie Gaude  
Tél : 04 26 99 37 52 / 06 66 34 70 00  
Mail : [jgaude@grandlyon.org](mailto:jgaude@grandlyon.org)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Lyon, le 3 novembre 2011

**VIABILITÉ HIVERNALE : ANTICIPER ET SAVOIR S'INFORMER  
POUR MIEUX CIRCULER !**

**Du 4 novembre 2011 au 9 mars 2012, les équipes du Grand Lyon sont prêtes à répondre aux chutes de neige et au verglas, 24h/24h.**

**Les moyens existants n'en demeurent pas moins inférieurs à ceux d'une station de ski et la météorologie n'est pas une science exacte.**

**Pour que les conditions de circulation restent les plus acceptables possibles, chaque grand lyonnais peut contribuer par deux actions simples : anticiper et s'informer.**

**ANTICIPER : pour pouvoir agir en cas de besoin**

Avant les intempéries :



- Prévoir les équipements nécessaires pour son véhicule (pneus neige, chaînes), notamment pour les personnes résidant sur les hauteurs de l'agglomération.
- Disposer de sel et d'une pelle pour déneiger le trottoir au droit de sa propriété.
- Élaguer les arbres au droit des propriétés pour éviter les chutes de neige ou de branches sur la voie publique.

**S'INFORMER : pour mieux se déplacer**

Le Grand Lyon conserve le code couleur mis en place en 2010 afin d'améliorer et simplifier le dispositif d'information aux usagers.

Ces différents niveaux s'accompagnent systématiquement de recommandation pour les déplacements.

Dès les premières chutes de neige ou phénomènes verglaçants, le report des déplacements vers les transports en commun est conseillé (particulièrement les lignes fortes dont la remise en circulation est prioritaire).

Code Couleur	Conditions de circulation <b>NORMALE</b>	Conditions de circulation <b>DELICATE</b>	Conditions de circulation <b>DIFFICILE</b>	Conditions de circulation <b>IMPOSSIBLE</b>
				

### **Conditions de circulation :**

● Conditions de circulation sur le Grand Lyon : Info trafic - <http://infotraffic.grandlyon.com/> 0800 15 30 50

● Conditions de circulation hors agglomération lyonnaise : <http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr> - 0800 100 200

→ Plus de détails sur <http://infotraffic.grandlyon.com/Acteurs-publics.13.0.html>

● Transports en commun TCL : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) - 0820 42 7000

### **Météo :**

● Prévisions météorologiques : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) - 08 99 71 02 69

### **Déneigement :**

● Pour les problèmes de déneigement, le standard neige : 04 78 95 88 44, est ouvert dès les premières interventions et jusqu'à la fin des opérations de déneigement.

● Les informations sur le déneigement sont relayées sur la page d'accueil de [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com), les radios locales et les panneaux à messages variables.

## CONSEILS AUX USAGERS

### **Avant les intempéries**

- Prévoir les équipements nécessaires pour son véhicule (pneus neige, chaînes), notamment pour les personnes résidant sur les hauteurs de l'agglomération.
- Disposer de sel et d'une pelle pour déneiger le trottoir au droit de sa propriété.
- Élaguer les arbres au droit des propriétés pour éviter les chutes de neige ou de branches sur la voie publique.
- Veiller à ce que tout véhicule personnel garé dans la rue ne gêne pas la circulation des véhicules de déneigement.





### **Pendant la période neigeuse ou verglaçante**

- Reporter, si possible, son mode de déplacement vers le métro, le tramway, voire les bus vers lesquels la priorité de déneigement est donnée (lignes fortes).
- Faciliter l'intervention des engins de déneigement en se garant sur le côté de la voie. Ils présentent un caractère prioritaire avec le gyrophare bleu.
- Rester patient et prévoir des temps de déplacement plus longs.
- Ne pas abandonner son véhicule sur la voie publique.
- Déneiger les trottoirs, les accès, les voies privées (lotissement).
- Porter des chaussures adaptées afin d'éviter toute glissade.
- Faire attention aux chutes de neige et de glace des toitures et des chéneaux. Si possible, écarter les passants des zones dangereuses par tout moyen approprié.

***Les sapeurs-pompiers sont uniquement prévus pour le secours aux personnes et aux biens. Il ne faut pas les appeler pour déneiger.***

## LES CONDITIONS DE CIRCULATION EN HIVER : 4 COULEURS À RETENIR

L'utilisateur doit s'adapter en fonction des phénomènes météorologiques et des conditions routières de circulation qui leur sont associées :

	Code Couleur	Descriptif	Conseil aux usagers	Probabilité d'un blocage
	<b>Conditions de circulation NORMALE</b>	Pas de neige ni de verglas	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faites preuve de vigilance, la route n'est jamais sans danger.</li> </ul>	-
	<b>Conditions de circulation DELICATE</b>	Le verglas est localisé ou la neige est en faible épaisseur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipements spéciaux sont conseillés : il y a lieu d'être prudent.</li> <li>Réduisez votre vitesse et augmentez l'inter distance entre les véhicules.</li> <li>Privilégiez les déplacements en transports en commun.</li> </ul>	Faible pour les VL, possible pour les PL
	<b>Conditions de circulation DIFFICILE</b>	Le verglas est généralisé ou la neige est en forte épaisseur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipements spéciaux (chaines ou pneus hiver) sont indispensables : il y a lieu de se renseigner avant de partir car des risques de blocage de circulation sont possibles.</li> <li>Différez autant que possible vos déplacements ou reportez-les vers les transports en commun.</li> </ul>	Forte Probabilité d'un blocage, d'autant plus que le trafic est important.
	<b>Conditions de circulation IMPOSSIBLE</b>	La neige est en très forte épaisseur ou des congères sont en formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reportez votre déplacement, ne circulez pas.</li> <li>La circulation est dangereuse.</li> </ul>	Blocage effectif.

Ces codes seront repris sur les Panneaux à Messages Variables (PMV) du Grand Lyon, sur le site du Grand Lyon et dans les communiqués de presse pour alerter les automobilistes des conditions de circulation et pour qu'ils puissent adapter leurs déplacements à celles-ci.

Suivant le phénomène météorologique, les conditions de circulation dans l'agglomération peuvent rapidement se dégrader et passer d'un niveau normal à difficile, voire impossible. Le rétablissement de la circulation se fait par palier pour revenir d'une situation impossible à difficile, de difficile à délicate, de délicate à normal.

## TRAITEMENT DES VOIES

Le fondant routier essentiel utilisé sur le territoire du Grand Lyon est la bouillie de sel. L'intervention consiste à répandre simultanément de la saumure (eau saturée en sel à 24%) pour une action immédiate et du sel pour une action différée. Afin de mieux préserver l'environnement, le dosage du salage sur les véhicules d'intervention sont de 17 g/ m<sup>2</sup> pour une action efficace.

Ce dosage a été ramené à 10gr/m<sup>2</sup> en 2009 mais s'est avéré inefficace. Il était de 100 gr/m<sup>2</sup> en 1990.

### Deux modes de traitement peuvent s'opérer lors des interventions :

- **le traitement curatif** dès les premières précipitations,
- **le traitement préventif** est réservé à des situations particulières et notamment pour les voies sensibles au verglas et points stratégiques de l'agglomération arrêtés par la Préfecture (projection de saumure) et les ouvrages d'art aériens (ponts, passerelles). Ces ouvrages sont traités avec un produit à base d'urée, non polluant et sans action néfaste sur les bétons, armatures, enrobés et plantations. La rémanence de ce produit (action contre le verglas) est de 72h.

### Mode opératoire

Les 2650 kilomètres de voies du Grand Lyon sont hiérarchisés en trois niveaux d'intervention, à l'échelle de l'agglomération et en fonction du trafic et des équipements desservis.

- **Les voies de niveau I** : voies de transports en commun les plus fréquentées du réseau des TCL représentant 210 000 voyageurs par jour (chiffre équivalent au nombre de voyageurs transportés par le tramway), voies de transit et de trafic dense, voies d'accès à chacune des communes et aux principaux pôles d'activité, voies d'accès à chacune des communes et aux principaux pôles générateurs (hôpitaux, centralités urbaines, équipements publics, SDIS, Police et Gendarmerie, gares, etc.) soit 850 km. Le délai d'intervention pour traiter ce réseau est de 4h00.

- **Les voies de niveau II** : toutes les autres voies inter quartiers soit 750 km. Il faut environ 8 heures pour traiter ce réseau de niveau II sous réserve d'avoir stabiliser les possibilités de circulation sur les voies de niveau I pour une couche de neige comprises entre 1 et 5 cm, et en dehors des horaires de grande circulation.
- **Les voies de niveau III** : dès les 1600 km d'axes prioritaires dégagés, les moyens en personnel et matériels sont affectés sur les voies secondaires. Ce sont toutes les autres voies de circulation à faible trafic (soit 1 050 km)

***Lors de fortes précipitations neigeuses, l'action peut porter à plusieurs reprises sur le niveau I et II avant d'entreprendre le niveau III.***

## LA VIABILITÉ HIVERNALE EN CHIFFRES

### La période de viabilité hivernale c'est :

- **231 agents communautaires** mobilisables à chaque instant (soit **1300 personnes** formées en interne afin d'être opérationnel durant toute la saison) et **50 chauffeurs d'entreprises** prestataires de service qui assurent une permanence 24h/24.
- **500 agents d'entretien** sont en soutien dans la journée, de 6h00 à 19h30, pour le déneigement manuel de lieux spécifiques (trottoirs des ponts, mairies, écoles, hôpitaux, etc.).
- **2650 km de voies** à déneiger

### Les moyens matériels mobilisés :

- 8 dépôts de sel, soit un stock de 21 000 tonnes
- Stocks de saumure : 180 000 tonnes
- 8 tracto-chargeurs
- 93 véhicules équipés de saleuses automatiques et de lames de déneigement dont 6 véhicules type 4x4 (véhicules pour voies étroites) pour assurer les interventions ponctuelles et en journée 4 petits véhicules 4x4 pour intervenir très ponctuellement sur les particularités géographiques du territoire
- 6 camions citernes répandant du produit déverglaçant
- 1100 coffres à sel, à l'usage exclusif des agents de la propreté

● Coût d'une journée de déneigement continue sur 24 heures : 400 000 €

● Coût d'une tonne de sel répandue : 100 €

### A titre d'information :

**Une chute de neige de 6 cm représente 1 000 000 m<sup>3</sup> de neige à dégager.**

## DÉNEIGEMENT DES VOIES : ORGANISATION

### L'organisation

- un personnel d'intervention en astreinte 24h/24, 7j/7 de novembre à mars.
- des informations météorologiques fournies par Météoservices pour aider à la décision durant cette période.

Ces bulletins sont complétés par des messages d'avertissement spécifiques en cas d'urgence, renforcé par une consultation Internet et un suivi téléphonique auprès des prévisionnistes de Météoservices.

- l'établissement d'un cadre de référence définissant le travail et les missions de chacun.
- l'ouverture d'un standard neige en cas d'intempéries ou de fortes précipitations neigeuses : tél : 04.78.95.88.44.

### Répartition du déneigement des voies

- **Le Grand Lyon** : 2 650 kilomètres de voies communautaires et des voies départementales situées en agglomération
- **Le Conseil Général du Rhône** : routes départementales hors agglomération et le Boulevard Laurent Bonnevey
- **Les communes** : les espaces municipaux (jardins, parcs, cours d'école, etc.)
- **L'utilisateur** : déneigement des trottoirs, voies privées, voies de lotissement. Se référer à l'Arrêté du Maire de chaque commune (17 janvier 1992 pour la ville de Lyon).

***La Préfecture assure une coordination des actions lors de forts épisodes neigeux.***

### Les points stratégiques

Une mutualisation des moyens entre le Conseil Général et le Grand Lyon avec l'établissement d'un Schéma de Coordination et d'Intervention sur l'Agglomération Lyonnaise (SCIAL) a été mise en place pour traiter les points stratégiques de l'agglomération :

- Le pont de la Mulatière,
- Le pont Kitchener et la montée de Choulans (2 sens) à Lyon,
- L'accès Nord tunnel sous Fourvière,
- Le carrefour de l'horloge à Tassin,
- Le carrefour RD 307 Valvert à Tassin,
- Le tunnel du Valvert à Tassin,

- La place Saint-Paul à Lyon,
- L'accès Sud et Nord du tunnel de la Croix-Rousse,
- Le tunnel de Caluire (périphérique nord),
- L'accès à Rocheardon 1 et 2 (tunnel périphérique nord),
- La montée Castellane, la montée des Soldats et la montée de la Boucle à Caluire,
- La montée Roy à Fontaines / Saône,
- Limonest Maison carrée.